

# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS.....

Nord et limitrophes.....	3 mois, 22.00; 6 mois, 40.00; 1 an, 76.00
France et Belgique.....	» 23.00; » 43.00; » 80.00
Etranger: Tarif A.....	» 33.00; » 70.00; » 140.00
» Tarif B.....	» 50.00; » 100.00; » 200.00

REDACTION.....

ROUBAIX..... 68 à 71, Grande-Rue, Tél. 34 et 1906. Inter. G.  
TOURCOING..... 33, rue Carnot, Téléph. 37.  
LILLE..... 3, rue Faidherbe, Tél. 57.07.  
PARIS..... 13, boulevard des Italiens, Tél. Louvre 09.49.

Chèques postaux 87 Lille

**BRADERIE MONSTRE**  
en CONFECTIONS POUR DAMES  
LINGERIE et BONNETERIE sacrées à des prix inconnus  
**PALAIS de la NOUVEAUTÉ**  
29, rue Pierre-Matte (Face Halles de Roubaix)

Maladies de POITRINE  
**ASTHME**  
SPECIALITES RENOMMEES  
Laboratoires scientifiques de la PHARM<sup>ie</sup> DU TRICHON ROUBAIX  
Docteur VERHAEGHE  
Renseign. tous les jours  
Men sprecht daamsch

## BILLET PARISIEN Un débat scandaleux

(D'UN REDACTEUR SPECIAL)  
PARIS, 8 JUILLET (Minuit).  
Les incidents scandaleux auxquels donne lieu le débat sur la réforme électorale ne sont pas faits pour relever le prestige du Parlement.  
Que la Chambre fasse bien attention! La course de l'année au beurre, dont elle nous donne jour et nuit le spectacle immonde n'est déjà pas vue par le public d'un œil si favorable. Si le scandale devait continuer, est-elle bien sûre de ne pas être la première victime de pièges grossiers que les partis se tendent entre eux? L'opinion publique — que les députés ne l'oublient pas — est une force plus puissante en France que partout ailleurs. On ne la scandalise jamais impunément. Si la Chambre était assez imprudente pour ne pas s'en apercevoir, l'électeur le lui rappellerait en frappant au hasard, sans distinguer entre les partis, dans les rangs des députés sortants. Et ceux-ci se flattent peut-être d'un vain espoir s'ils croient que le scrutin d'arrondissement les met à l'abri du mécontentement populaire.  
Quel qu'il en soit, que distingue-t-on dans le tumulte où tourne ce débat? La tragédie comédie électorale ne compte, au bout du compte, que trois acteurs: la majorité arrondissementière, la minorité proportionnaliste et le Gouvernement, qui est arrondissementier, mais pas de la même manière que la majorité.  
Cette majorité (qui n'est pas, répétons-le une fois de plus, la majorité gouvernementale) veut à tout prix la réforme, sa réforme. Aussi a-t-elle reçu la consigne sévère des chefs de toujours BIEN voter sans jamais hésiter, sans se permettre le moindre écart. Et sur elle veille le Comité de vigilance qui note soigneusement les votes et les paroles.  
La minorité proportionnaliste n'est pas moins mélangée que la majorité. On y voit se coudoyer les députés du centre, de la droite et de l'extrême-gauche communiste. Ils n'ont qu'une arme à leur disposition, l'obstruction et ils l'emploient avec l'espoir qu'à force de porter les coups à leurs adversaires ils finiront par les atteindre au défaut de la cuirasse.  
Cet espoir est-il insensé? Les arrondissementiers ont maintenant presque toutes les chances pour eux; mais enfin, tout reste possible à cause de l'attitude du troisième acteur, le Gouvernement.  
La bataille décisive va se livrer, en effet, sur l'article 2 du projet de la Commission, fixant le nombre de députés. C'est l'instant où la Commission et le Gouvernement vont se séparer. Des deux, qui la Chambre suivra-t-elle? R...

## Le Sénat décide que les députés élus sénateurs eurent un mois pour choisir entre les deux mandats

Paris, 8 juillet. — La séance est ouverte à 13 h. 10, sous la présidence de M. Doumer. On discute le projet portant ouverture de crédits supplémentaires pour l'exercice 1927, au titre du budget définitif et du compte spécial, pour l'intensification du recrutement des militaires de carrière.  
L'ensemble est adopté par 288 voix contre 17.  
**LE PROJET DE LOI SUR LA NATIONALITE**  
Le Sénat discute ensuite le projet retour de la Chambre sur la nationalité.  
M. Lissons, rapporteur, récapitule les mesures que comporte le projet: Suppression du droit d'option pour l'enfant légitime, né en France d'une Française; Nécessité pour l'enfant né en France de parents étrangers, de demander sa naturalisation; Possibilité pour la femme française de garder sa nationalité, à moins que son désir soit contraire.  
L'ensemble du projet est adopté.  
**LE DELAI D'OPTION ENTRE LES MANDATS DE DEPUTE ET DE SENATEUR**  
L'ordre du jour appelle alors la première délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, fixant un délai d'option entre mandat de député et de sénateur.  
M. Dominique Delahaye. — Je vous demande avec énergie l'urgence.  
M. Reboix. — Je m'oppose à l'urgence.  
L'urgence est déclarée au scrutin public par 165 voix contre 134.  
L'article unique est adopté à l'unanimité des 298 votants. Le député élu sénateur ou vice-versa devra choisir, dans le délai d'un mois, après la validation de son nouveau mandat.  
On adopte le projet portant ouverture d'un crédit pour l'organisation des fêtes du centenaire Marcellin Berthelot et la proposition, tendant à rendre éligibles au Conseil municipal les membres du personnel enseignant des écoles primaires supérieures.  
On décide de mettre en tête de l'ordre du jour de la prochaine séance fixée à lundi matin 10 h., le projet sur l'organisation de l'armée.  
La séance est levée à 18 h. 10.

## Une délégation de la Chambre de Commerce américaine en France a visité hier Roubaix-Tourcoing



LA DELEGATION AMERICAINE SORTANT DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Roubaix et Tourcoing ont reçu vendredi une importante délégation de la Chambre de Commerce Américaine en France, accompagnée de délégués des différents ministères et des collaborateurs des grands journaux américains et français.  
Notre grand centre textile est unique au monde. Si les constructions qui bordent ses artères n'ont rien des gigantesques gratte-ciel américains, ses usines formidables et merveilleusement outillées où s'engouffrent chaque matin des milliers et des milliers d'ouvriers, des milliers de ces hommes au courage de fer, issus de cette force et noble race flamande, forment l'admiration de tous ceux qui ont l'occasion de les visiter.  
Nos hôtes américains n'ont pas fait exception à la règle. Ils se sont montrés émerveillés de ce qu'ils ont vu chez nous. Et ces rudes hommes du Nouveau-Monde, n'ont pas caché leur profonde admiration pour notre rapide et invincible renouveau industriel.  
Ces visites ont du bon. Elles montrent étonnement à ces peuples qui nous connaissent peu — qui qu'on dise — que le peuple de France qu'ils s'imaginaient si léger et frivole, renferme des réserves inépuisables d'énergie, de hardiesse et de courage qui font de lui une nation toujours jeune et féconde.  
Il y avait beaucoup de monde, hier matin, à la gare de Roubaix pour recevoir nos hôtes américains. La Fédération Industrielle et Commerciale de Roubaix-Tourcoing a annoncé officiellement que l'héroïque aviateur Noville, le hardi camarade du commandant Byrd, accompagnerait la délégation américaine à Roubaix-Tourcoing. Notre vaillante population toujours prête à rendre hommage au courage, quand il est noble et désintéressé, s'était portée en foule à la rencontre de l'aviateur et de ses compagnons. L'accueil qu'elle fit à nos hôtes fut chaleureux, mais sa déception fut grande de ne pas voir celui qu'elle attendait tout particulièrement.  
Noville, fatigué, s'était excusé à la dernière minute.  
Des 11 heures, une foule nombreuse se pressait devant la sortie de la gare. Les agents de police sont obligés d'organiser un service d'ordre.  
Sur le quai, les principales personnalités du monde commercial et industriel de notre ville attendent l'arrivée du rapide de Paris.

## LE XXI<sup>e</sup> TOUR DE FRANCE CYCLISTE L'Hallinois Vervaecke gagne la 16<sup>e</sup> étape: Nice-Briançon (275 km.)

UNE COURSE PENIBLE. — LA BELLE TE NUE DE L'EQUIPE FRANTZ. — MAUVAISE PERFORMANCE DE MARTIN ET VA N SLEMBROUCK. — AUJOURD'HUI, LES « GEANTS » PRENDRONT UN REPOS MERITE

Pouh bien, le succès tant attendu par tous les sportsmen régionaux. L'Hallinois Vervaecke a qui sa brillante tenue dans le XXI<sup>e</sup> Tour de France, vaut la troisième place au classement général, a gagné hier son étape et quelle étape! Nice-Briançon est en effet l'une des courses les plus difficiles de la Grande randonnée et elle peut être classée immédiatement après Bayonne-Tulou et Briançon-Evian, qui sera courue demain dimanche.  
Applaudissons chaleureusement le triomphal succès de Vervaecke. Le « Journal de Roubaix » est particulièrement heureux de la performance réalisée par ce sympathique coureur qui aime qu'on salue, gagna en 1925 et en 1926, le Circuit Franco-Belge. En outre, cette belle épreuve, le « Journal de Roubaix » n'avait qu'un but: travailler à la formation des « jeunes » et aider les coureurs régionaux à « percer ».



JULIEN VERVAECKE gagnant de la seizième étape: Nice-Briançon

Il nous est infiniment agréable de souligner la brillante tenue de Vervaecke. Nous écrivions il y a quelques jours que l'Hallinois était en condition physique parfaite et que nous ne serions nullement étonnés de le voir bientôt gagner une étape. L'épreuve de vendredi est venue confirmer cette opinion et « Julien » a passé ce triomphateur la ligne d'arrivée à Briançon, Brezel.  
Nous ne croyons pas nécessaire de dire comment fut accueilli ce beau résultat. Les sportsmen Hallinois étaient hier dans la joie et commentaient avec une visible satisfaction le succès obtenu par leur compatriote. Ils se proposent d'ailleurs de lui faire une réception enthousiaste à son retour au pays natal, ainsi que le « Journal de Roubaix », qui s'efforce de lui offrir un accueil digne de son mérite.  
Frantz, en qui beaucoup voyaient le vainqueur de cette pénible étape a pris la seconde place. Le Luxembourgeois fut lui-même, mais Vervaecke était tellement déchaîné, que Frantz ne parvint pas à lui tenir compagnie. Ces deux hommes, sortis par leur forme actuelle, les deux meilleurs du lot.  
En troisième position, nous voyons le touriste-routier Arnout, qui a accompli hier un véritable exploit, ainsi du reste que Martinot, qui se classa neuvième, prenant ainsi à Toulon, la première place au classement général des touristes-routiers.  
L'étape d'hier a été très pénible pour tous les coureurs et la moyenne horaire de vingt et un kilomètres deux cent, au minimum. Vervaecke, Frantz et Dewaelx ont furent les héros, figurant dans toutes les chasses et menant constamment.  
L'équipe Van Slembroeck ne fut jamais « dans la course » et parut démoralisée. Sculs Gelaoh et Hemelsoet furent eux-mêmes et se

puisqu'elle compte six coureurs dans les dix premiers classes. Il apparaît maintenant certain que la victoire finale ne peut plus lui échapper.  
Au classement général, aucun changement en ce qui concerne les quatre premières places. Vervaecke consolide évidemment sa position et compte maintenant un quart d'heure d'avance sur Leduc.  
Hector Martin rétrograde, au bénéfice de Benoit et d'Antonin Magne. Il n'est à vrai dire plus question de Van Slembroeck et de Dewaelx, qui semblent actuellement se contenter de jouer les seconds rôles.  
Aujourd'hui les coureurs se reposeront, car la prochaine étape Briançon-Evian, qui sera courue dimanche, est encore bien méchante. Le col du Galibier s'y dressera en juge intraitable, et il est possible qu'il jouera encore de vilains tours à bon nombre de routiers. Rappelons qu'il atteint deux mille sept cents mètres d'altitude, et ceci doit inciter les « géants » à méditer. — P. E.  
(VOIR LA SUITE EN « VIE SPORTIVE »)

## Le Prince de Galles pose la première pierre de la maison britannique dans la cité universitaire de Paris

Paris, 8 juillet. — Le prince de Galles, venant de Londres, est arrivé ce matin à Paris, par la gare Saint-Lazare, à 10 h. 30.  
Le Président de la République a offert, à l'Élysée, un déjeuner en son honneur.  
L'après-midi, le prince de Galles a posé, à la Cité universitaire, la première pierre de la Maison britannique.  
Au cours de la cérémonie, lord Crewe a pris la parole, ainsi que M. Honorat, président de la Cité universitaire, qui a remis au prince de Galles un album contenant les reproductions de miniatures anglaises du XVI<sup>e</sup> siècle, appartenant à la Bibliothèque Nationale.  
Après le discours de M. Charley, recteur, le prince a déclaré qu'il était convaincu de la valeur, pour le bien des deux pays, de ces échanges d'idées qui se font par les échanges d'étudiants.  
« Qu'il me soit permis, a-t-il ajouté, de dire que je conserve un précieux souvenir des mois que j'ai passés en France jadis, dans une maison amie, car c'est alors que j'ai commencé à créer avec la France des liens que les années de guerre n'ont fait que resserrer ».  
En terminant, Son Altesse Royale a souhaité pouvoir revenir, dans un avenir prochain, admirer l'achèvement de la Cité.  
A la fin de la cérémonie, le recteur a remis au prince la médaille de l'Université de Paris.

## Le sort de Nungesser et Goll

Explication des signaux lumineux vus au Canada  
Québec, 8 juillet. — L'explication officielle fournie par les autorités de la province de Québec sur les lueurs mystérieuses aperçues il y a quelques semaines dans la région du lac Saint-Jean et que l'on avait cru être des signaux lancés par Nungesser et Goll, est que les lumières en question étaient des feux réfléchis par l'eau d'un lac à vapeur naviguant sur le lac Ouatéwhay.

## LE MEURTRE DU DIRECTEUR DE LA « GEORGIE NOUVELLE »

Paris, 8 juillet. — La Cour d'assises de la Seine a prononcé l'acquiescement de M. Veschepely, directeur de la « Georgie Nouvelle ».

## BONS MOTS

LE GARÇON. — Hors-d'œuvre, homard, veau sauce madère, poulet de grain, dinde truffée; et avec cela Monsieur prendra!  
— Du vent!  
LE COIFFEUR. — Cette lotion pour la chevelure, Monsieur, est de mon invention. Si par hasard, elle abîmait votre chevelure, je vous fournirais deux autres bouteilles gratuitement!

## Dimanche, à Lambersart, les catholiques du diocèse de Lille affirmeront solennellement leurs droits

Paris, 8 juillet. — Réuni hier, le Conseil d'Administration du Syndicat des Journalistes, comprenant les journalistes de tous les partis, a adopté l'ordre du jour suivant:  
Le conseil d'administration du Syndicat des Journalistes  
Statuerait toute opinion sur l'affaire de l'Action Française, a été interprétée de l'émou qui a saisi les journalistes de tout les partis à la nouvelle du traitement infligé à M. Maurice Pujol, et se plaçant exclusivement sur le terrain professionnel;  
Stipuler qu'il est nécessaire que l'opinion française prononce sur le gouvernement par que M. Maurice Pujol, après une semaine de détention, soit placé au régime politique;  
Constater la singulière répétition de faits du même ordre, sans que d'ailleurs, les gouvernements distingués entre les partis dans l'arbitraire qui s'est sur les journalistes;  
Espérer que les autorités judiciaires mettront désormais plus de soin à reconnaître les délits de droit commun et les délits politiques, et ne croiront pas inadmissibles de traiter en matière de journalistes inculpés pour des causes peu importantes;  
Faire enfin le vœu que M. Maurice Pujol soit rendu à sa profession, si l'exercice de ses fonctions de rédacteur en chef ne paraît pas incompatible avec la marche régulière de l'instruction.  
Cette protestation a été portée par une délégation à MM. Poincaré et Barthou.

## L'INCARCERATION de M. MAURICE PUJOL

Une protestation du « Syndicat des Journalistes » est remise à MM. Poincaré et Barthou  
Paris, 8 juillet. — Réuni hier, le Conseil d'Administration du Syndicat des Journalistes, comprenant les journalistes de tous les partis, a adopté l'ordre du jour suivant:  
Le conseil d'administration du Syndicat des Journalistes  
Statuerait toute opinion sur l'affaire de l'Action Française, a été interprétée de l'émou qui a saisi les journalistes de tout les partis à la nouvelle du traitement infligé à M. Maurice Pujol, et se plaçant exclusivement sur le terrain professionnel;  
Stipuler qu'il est nécessaire que l'opinion française prononce sur le gouvernement par que M. Maurice Pujol, après une semaine de détention, soit placé au régime politique;  
Constater la singulière répétition de faits du même ordre, sans que d'ailleurs, les gouvernements distingués entre les partis dans l'arbitraire qui s'est sur les journalistes;  
Espérer que les autorités judiciaires mettront désormais plus de soin à reconnaître les délits de droit commun et les délits politiques, et ne croiront pas inadmissibles de traiter en matière de journalistes inculpés pour des causes peu importantes;  
Faire enfin le vœu que M. Maurice Pujol soit rendu à sa profession, si l'exercice de ses fonctions de rédacteur en chef ne paraît pas incompatible avec la marche régulière de l'instruction.  
Cette protestation a été portée par une délégation à MM. Poincaré et Barthou.

## Dimanche, à Lambersart, les catholiques du diocèse de Lille affirmeront solennellement leurs droits

Le général de Castelnau et M. Xavier Vallat  
L'an dernier, à pareille époque, 75.000 hommes du diocèse de Lille s'étaient groupés à Marcq-en-Barœul, sous l'égide de la Fédération Nationale Catholique, pour revendiquer, dans une inoubtable manifestation, les droits et les libertés que leur refusait une législation arbitraire. Jamais notre région n'avait vu une masse aussi imposante, aussi disciplinée de citoyens rassemblés pour venir chercher le mot d'ordre et affirmer leur foi.  
La journée de dimanche sera une nouvelle et éclatante démonstration de la puissance de la section Lilloise de la Fédération Nationale Catholique. C'est par dizaines de milliers, que de tous les coins du diocèse les catholiques viendront à Lambersart prendre les droits que leur apportent MM. le général de Castelnau, Xavier Vallat et le R. P. de la Rivière.

## Une explosion de dynamite dans une usine à Arendonck (Belgique)

SIX TUÉS ET DIX BLESSÉS  
Bruxelles, 8 juillet. — Une explosion de dynamite s'est produite à l'usine d'Arendonck, près de Moll. Six ouvriers ont été tués et une dizaine de blessés ont dû être conduits à l'hôpital. Toute la région a entendu le fracas de l'explosion. L'usine est détruite. Les dégâts sont énormes.  
Les causes de la catastrophe ne sont pas établies. Au moment de l'explosion, un électricien examinait une machine qui ne fonctionnait pas régulièrement.  
On sait que dans les fabriques d'explosifs, les ateliers et les magasins sont isolés à une grande distance les uns des autres. C'est à cela que l'on doit de n'avoir pas à déplorer plus de victimes.

## LE JURY DU VAR MET EN CAUSE DEUX TÉMOINS

Draguignan, 8 juillet. — Hier soir, aux assises du Var, on jurait le mécanicien Hartmann qui, sous prétexte de défendre sa sœur, avait tué son beau-frère, M. Paretto, trompé par sa femme et par le contrôleur Villebrun. L'arrêt général avait requis contre le meurtrier, défré l'épouse et son complice; puis le défenseur avait demandé l'acquiescement de son client. Les débats avaient été clos et deux questions posées au jury.  
Celui-ci sortit bientôt de la salle des délibérations pour exprimer la requête suivante, par l'organe de son chef:  
« Avant d'exprimer son verdict, le jury voudrait présenter ses regrets et exprimer un vœu. Il regrette que les témoins, la femme Paretto et le contrôleur des contributions Villebrun n'aient pas été traduits devant la cour d'assises en même temps que d'Hartmann. Ces deux personnes lui paraissent coupables et il demande que le président rouvre les débats et donne la parole à M. le Procureur de la République, pour que celui-ci, conformément à leur désir formel, puisse requérir contre eux. Dans le cas où la Cour croirait ne pas devoir déférer à la demande exprimée par le jury, celui-ci serait prié de remplir la mission à lui confiée par la loi ».  
Le président, rendant hommage à l'initiative du jury, rouvrit les débats en présence de l'accusé et donna la parole à l'avocat général, qui déclara devoir en référer au procureur général. La partie civile s'associa à cette décision. Il fut décidé que l'instruction de l'affaire Paretto serait reprise et l'audience fut levée au milieu de l'émotion générale.

## L'ouverture de la 30<sup>e</sup> fête fédérale de gymnastique à Tourcoing

Les ministres de la Guerre et de l'Instruction publique seront représentés dimanche, — 125 sociétés du Nord et du Pas-de-Calais réuniront, pour les concours, plusieurs milliers de gymnastes. — Une importante participation des groupements belges  
Tourcoing, aux rues pavées, aux édifices publics décorés, accueillera aujourd'hui les gymnastes qui participeront à la 30<sup>e</sup> Fête fédérale de l'Association régionale de gymnastique du Nord et du Pas-de-Calais. Administration municipale, sociétés orga-



M. HENRI ROBBE président de l'Union Tourquennoise, vice-président du Comité d'organisation



M. EDMOND THIEFFRY président de la Jeunesse du Blanc-Sea, vice-président du Comité d'organisation



M. JULES PARSY président de la Jeunesse de la Croix-Rouge, vice-président du Comité d'organisation

## MORT DE Mgr MONNIER évêque de Troyes

Troyes, 8 juillet. — Mgr Laurent Monnier, évêque de Troyes, est décédé jeudi après-midi.